

Nom Prénom _____

Année de naissance _____ Sexe: M F

Adresse précise _____

Code postal _____ ville _____

Club FFA _____ Autre _____

No de Licence FFA, UFOLEP, FSGT, TRIATHLON _____
(joindre photocopie)

Adresse mail _____

Épreuve choisie : 10 Km 5 Km marche/rando

Droit d'engagement

10 € pour 10 km

8 € pour les 5 Km et la marche/rando

Libellez le chèque à l'ordre de : Tel est Ton Défi

Adressez ce bulletin accompagné du chèque à

Magali ADAM - 9 Cours Carnot 76500 - Elbeuf-sur-Seine

Site www.tel-est-ton-defi.com Email: tel-est-ton-defi@hotmail.fr

Nouvelle réglementation : Seules les licences FFA, FSGT, UFOLEP Athlé sont reconnues. **TOUS LES AUTRES PARTICIPANTS** doivent fournir un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition. La photocopie d'un de ces documents doit être jointe au bulletin pour valider votre inscription.

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la Bred. **Individuelle accident :** les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Dimanche 17 septembre 2017 à LA LONDE (76)

Les Foulées de Martin Tel est Ton Défi

7ème édition



Courses au profit du Téléthon

10 & 5 km (départ 10h00)

5 km handisports

5 km et 8 km rando (départ 9h30)

Courses enfants (départ 9h00)

Parcours mixte route et forêt

Dossards et inscriptions à 8h :

Maison des sports "Thierry Omeyer"

rue Frété, à côté de la Maison du Temps Libre et face au groupe scolaire.

Soutenez l'association Tel est Ton Défi
et participez à la recherche pour guérir les maladies
neuromusculaires. La totalité des engagements est
versée à l'A.F.M.

Règlement

- Art 1 La totalité des sommes récoltées sera versée à l'Association Française contre les Myopathies.
Art 2 Le parcours sera mixte, route dans le village et sentiers en forêt de La Londe. Pour les enfants, autour de la place de L'Ourail.
Art 3 Epreuves ouvertes aux femmes, hommes, enfants et aux handisports licenciés ou non. Catégories : à partir de cadets nés en 1999/2000 et avant pour le 10 Km, minimales pour le 5 Km, à tous pour la marche.
Art 4 Remise des dossards et dernières inscriptions sur place à partir de 8h à la Maison des Sports, située rue Frété, à côté de la Maison du Temps Libre et face au groupe scolaire.
Art 5 Départs Place de l'Ourail à 10h pour le 10 Km et 5 Km à 9h30 pour la marche/rando et 9h00 pour les enfants. Arrivées place de l'Ourail.
Art 6 Chronométrage sur la ligne d'arrivée. Ravitaillement au 5^{ème} Km et à l'arrivée.
Art 7 Sécurité et service médical seront assurés sur la ligne d'arrivée et au passage du 5^{ème} Km.
Art 8 L'association Tel est Ton Défi a souscrit une assurance en conformité avec la réglementation des courses sur route.
Art 9 Tout athlète non licencié, s'engage à posséder, le jour de la course, un certificat médical ou sa copie certifiée de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.
Art 10 Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant les épreuves, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, il dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant.
Art 11 L'équipe d'organisation de Tel est Ton Défi et la ville de La Londe déclinent toute responsabilité en cas de vol.
Art 12 Les organisateurs tiennent à rappeler aux participants (concurrents et bénévoles), ainsi qu'aux accompagnants que « Les foulées de La Londe » ont le caractère d'une course dite « hors stade » selon le classement de la Fédération Française d'Athlétisme. Le parcours est donc susceptible de traverser des zones urbaines ou rurales. Qu'en conséquence, et malgré la préparation et l'aménagement des parcours par l'organisation, celle-ci ne saurait être tenue responsable des incidents ou accidents qui résulteraient de la mise en contact fortuite des participants avec un ou plusieurs éléments de la faune et/ou de la flore peuplant le territoire traversé par l'épreuve. Il appartient donc à chaque participant de prévoir les protections individuelles qu'il jugera utiles pour garantir ce risque potentiel, dans le respect de la législation.

L'association Tel est Ton Défi

Créée en avril 2008, dans l'objectif de collecter tout au long de l'année des fonds destinés à l'Association Française contre les Myopathies, l'association, Tel est Ton Défi met en œuvre des projets culturels, sportifs et de loisirs, en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs locaux. Elargir le public, faire connaître la politique de l'A.F.M. pour le développement des thérapeutiques et changer le regard porté sur les personnes souffrant d'un handicap : tel sont les enjeux que l'association s'est fixés. L'association verse l'intégralité des sommes collectées à l'AFM à l'occasion de chaque Téléthon, entre 12 et 15000 euros sont reversés chaque année depuis 2008.

En participant à la 7^{ème} édition des Foulées de Tel est Ton Défi, vous agissez pour guérir les maladies neuromusculaires



Commune de La Londe



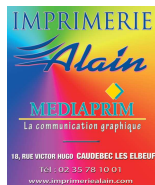
métropole
ROUENNORMANDIE



Le Département



RÉGION
NORMANDIE



Remise des récompenses :

A partir de 11h30 sur la place de l'Ourail
Coupes et lots

